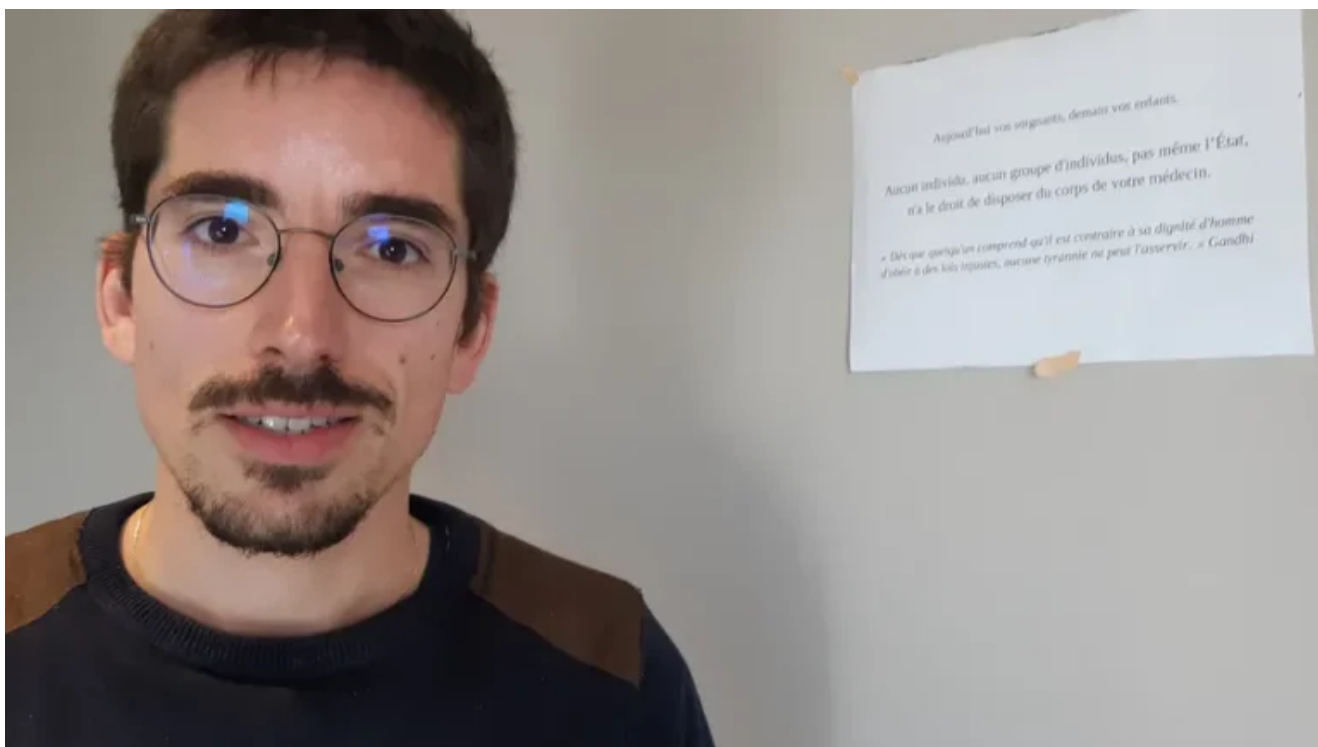
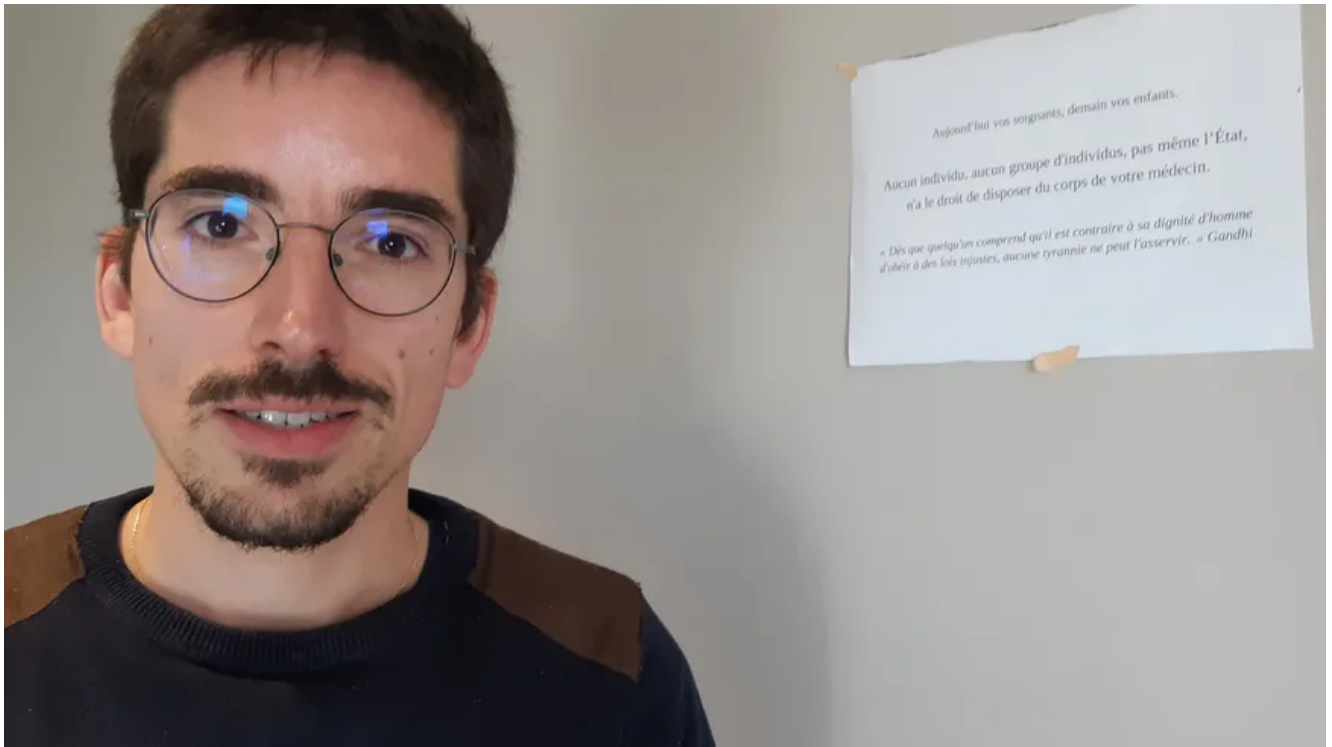


Mobilisons-nous pour Grégory Pamart, médecin résistant attaqué pour avoir soigné un patient

écrit par Jules Ferry | 27 avril 2022





Le Dr Pamart Gregory, médecin suspendu (refus de se faire vacciner) maintenant attaqué par l'Ordre sur dénonciation :

...pour avoir soigné gratuitement un patient atteint de Covid que son médecin refusait de soigner !!!

“Je suis attaqué par l'Ordre pour avoir soigné gratuitement un patient atteint de la Covid que son médecin refusait de soigner”.

Ubuesque. Tyrannique. Ce n'est plus de la médecine, c'est de l'idéologie. On nous expliquera après qu'il faut faire venir des médecins algériens faute d'effectifs ! **Ecoutez son dernier témoignage...**

Voir aussi : [Les habitants de Jenlain \(59\) n'ont plus de médecin, il ne peut plus exercer faute de pass sanitaire](#)

Aujourd'hui un témoignage et une demande. Un témoignage, qui date de mi décembre.

Un vendredi soir alors que je rêvais de me poser avec un bouquin devant la cheminée je reçois l'appel d'une amie infirmière. Un de ses patients, fragiles, a la covid depuis 8

jours. Il est mal en point, essoufflé. Il n'a plus confiance dans les hôpitaux, son médecin est passé et lui dit qu'il lui fallait de l'oxygène, mais qu'il ne lui donnerai pas parce que c'est... Trop de paperasse. Personne ne peut venir le voir ce soir là. Il refuse d'aller aux urgences. Après un échange téléphonique, j'accepte de me rendre auprès de ce patient, je prends la voiture, fait 45 min pour aller le voir. Sur place je fais ce qu'il faut, ce que j'ai appris à faire pendant des mois auprès de mes propres patients avant d'être suspendu le 15 septembre. Tout cela je le fais gratuitement, avec le sentiment d'avoir fait mon devoir. Avec la joie de servir mon frère souffrant. Tout se passe correctement pour ce patient, 3 jours plus tard il accepte même de se rendre à l'hôpital à ma demande pour faire un examen. Lui qui n'avait plus confiance reprend confiance dans la médecine. **Aujourd'hui il va très bien. Sauf que...** Un signalement anonyme arrive au conseil de l'ordre, avec mon ordonnance. Je suis reçu par deux confrères à qui j'explique toute cette histoire, à qui j'explique que je n'ai rien fait d'autre que mon devoir, que porter assistance à une personne en danger. **Et aujourd'hui, je reçois un recommandé m'informant que le conseil départemental de l'ordre des médecin du nord me défère devant la chambre disciplinaire.**

Je ne regrette rien de ce que j'ai fait. J'ai soigné, j'ai servi, j'ai fait ce que j'ai choisi de faire en devenant médecin. **Je sais cependant qu'ils ne s'arrêteront pas, qu'ils n'acceptent pas qu'on puisse être libre, in-suborné.** Peut-être qu'il réussiront à me radier. Peut être que je ne pourrai plus exercer en tant que médecin. Je suis même déjà un peu résigné. **Mais je suis toujours révolté par cette injustice.** J'ai soigné un homme que son médecin refusait de soigner. J'ai rendu à cet homme confiance dans le système médical. Mon action lui a peut-être sauvé la vie... Et on me le compte comme une faute!

J'en arrive à ma demande. J'ai besoin qu'un maximum de gens relaient mon message, si vous êtes révoltés comme moi, transmettez cette vidéo, j'ai besoin de vos contacts presse,

adressez mon message à vos amis, vos proches, aux influenceurs que vous connaissez. **J'ai besoin de faire un maximum de bruit.** J'ai besoin que les gens sachent que l'ordre des médecins du nord reproche à un médecin suspendu d'avoir soigné gratuitement un patient covid. J'ai besoin que l'opinion publique rappelle à l'ordre des médecins qu'on ne peut pas opprimer indéfiniment la justice.

Merci

Vidéo témoignage sur youtube : lien à faire circuler
<https://youtu.be/NnIbIEFd37Y>

Je suis joignable sur : DrPamart@laposte.net

www.linkedin.com/in/gregory-pamart

<https://twitter.com/GregoryPamart>

Note de Christine Tasin

Je vous invite à mettre le paquet sur tous les réseaux sociaux, faites circuler cet article, la video de Grégory Pamart, écrivez à tous les journaux, et, surtout, écrivez, téléphonez... en masse au conseil de l'Ordre.

Conseil de l'Ordre du 59 :

...

Contacts.

Par courrier :

**Conseil départemental du Nord de l'Ordre des
médecins 2 rue de la Collégiale 59043 LILLE
Cedex**

Par téléphone :

03.20.31.10.23

Par fax :

03.20.15.04.77

Par email :

nord@59.medecin.fr
